

ALLIANCE FRANÇAISE PARIS ÎLE-DE-FRANCE : LA DIRECTION SUPPRIME PLUS D'UN QUART DES POSTES !

Après les Alliances françaises de Lyon et Bordeaux, L'Alliance française Paris Ile-de-France, maison-mère de l'institution de diffusion de la francophonie, et symbole du rayonnement de la culture française à l'étranger, traverse une crise sans précédent : un plan cynique de "sauvegarde des emplois"(PSE) vise en effet à supprimer une trentaine de postes sur 124, dont une vingtaine de licenciements contraints parmi le personnel administratif, et une dizaine de départs volontaires au sein du corps enseignant. Le processus engagé fait craindre le pire pour l'avenir, avec le démantèlement, à terme, de ce pilier historique de la francophonie.

Les salariés se mobilisent afin de porter à votre connaissance les questionnements suivants :

- Pourquoi une école de cette importance, **éligible à l'APLD** (activité partielle de longue durée) ou à d'autres formes de soutien gouvernemental, se refuse-t-elle à y faire appel, lui préférant le recours direct au PSE alors même que le cabinet d'expertise financière missionné dans le cadre du plan en affirme le bien-fondé, ajoutant que l'APLD permettrait à l'institution de ne pas se séparer de compétences uniques ?

- Depuis le début de la pandémie de Covid, les salariés ont fait preuve d'un engagement total afin de maintenir l'accueil des étudiants et la qualité des cours, en ligne depuis le 17 mars 2020. **Pourquoi dans un tel contexte, prendre le parti de refuser de nouveaux étudiants, voire pire : de ne pas reconduire les inscriptions des plus fidèles ?** Pourquoi surtout, dans ce cas, justifier cette démarche en arguant du manque de professeurs... tout en annonçant un plan de départs volontaires, et le licenciement pur et simple en cas de refus, d'une dizaine d'entre eux ?

- Pourquoi, également, avoir procédé à **un recrutement de personnel administratif systématique depuis trois ans environ, dès lors que la perspective d'interruption des embauches était déjà fondée, et les suppressions de certains services sans doute déjà envisagées ?** Un PSE se préparant avec minutie, pour quelles raisons le conseil d'administration a-t-il entériné une telle gestion des ressources humaines si longtemps ? Pourquoi externaliser des services entiers, indispensables en bout de chaîne à la qualité des cours ? Les salariés ont droit au respect et les étudiants aussi : mettre vingt employés à la rue pour confier l'accueil des apprenants à des personnels ignorants de réalités pédagogiques internes ne peut que mettre les enseignants en constante difficulté et saper leur image au même titre que celle de l'institution...

- Pourquoi enfin, alors que la situation financière de l'école du 101 Bd Raspail, nous est décrite comme alarmante par la direction, avoir signé un nouveau bail locatif avec la Fondation Alliance française ? Ce contrat dont nous ignorons les conditions, mais dont le prix est apparemment supérieur au précédent, concerne un bâtiment qui, rappelons-le ici, lui appartenait et dont elle a été spoliée en 2008, au profit de cette même Fondation... afin de permettre sa création.

Quoi qu'il en soit, depuis la vente de son immeuble de la rue de Fleurus, au cœur du sixième arrondissement, l'établissement ne saurait, de toute manière, être qualifié de structure en faillite : il peut en effet encore s'appuyer sur une trésorerie confortable. Le coronavirus, s'il a entamé une partie de cette somme, est loin de l'avoir engloutie. Le recours aux aides gouvernementales, outre l'appel d'air, propice au maintien des emplois, permettrait une réflexion concertée quant à un nouveau projet d'établissement. Ce refus de la direction, donc du conseil d'administration, sous-tend **une hypothèse simple** : l'option des licenciements favoriserait la prise en charge des ex-salariés par la collectivité et, dans la foulée, soulagées de personnel "coûteux et inutile" pour leur projet à terme, les instances dirigeantes pourraient procéder à la refonte des statuts de l'école. L'Alliance française de Paris Île-de-France risque de devenir un simple centre de formation et d'examen et, aujourd'hui acteur majeur de la francophonie, n'en sera plus qu'une vitrine luxueuse demain.

En annonçant le PSE cinq jours avant les congés de Noël, la direction nous a privés d'un temps précieux de négociations. Elle a clairement exprimé son intention de finaliser ces échanges au plus vite et a également fait preuve de tentative d'intimidation envers les négociateurs, par une demande de confidentialité injustifiée et contraire à la loi, dans le seul but d'empêcher toute action des salariés.

Devant l'urgence imposée par un délai de signature au 11 février, nous manifestons notre opposition à ce plan évitable, selon les experts.

Pour rappel

L'Alliance française Paris Ile-de-France est une **association loi 1901 reconnue d'utilité publique**, areligieuse et apolitique, au cœur d'un **réseau mondial de plus de 800 établissements dans le monde (133 pays)**, animé par la Fondation Alliance française qui est son premier partenaire. Sa mission, comme celles de l'ensemble des alliances, est de **promouvoir et diffuser la langue française et les cultures francophones** à travers le monde et de favoriser la diversité culturelle. Fidèle à ses valeurs associatives, L'Alliance française Paris Ile-de-France a notamment assuré

la formation de centaines de migrants signataires du contrat d'accueil et d'intégration (aujourd'hui contrat d'intégration républicaine) proposé par l'OFII (L'Office français de l'immigration et de l'intégration).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTER : Action AFPIF2021 actionafpif2021@gmail.com

